

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 1114 promulguant l'arrêté interministériel du 6 mai 1949.

n° 1114

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 octobre 1949

Numéro JO  
n° 10 du 31/10/1949

Date du numéro  
31 octobre 1949

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué, dans le territoire de la Côte française des Somalis et dépendances, l'arrêté interministériel du 6 mai 1949 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires du corps des chiffreurs de la France d'outre-mer.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**